

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026
DÉLIBÉRATION N° 2026-38bis
Remplace la délibération n° 2026-38 pour erreur matérielle

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 10
Conseillers absents : 1
Conseillers représentés : 1

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 16 mars 2026, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : DRUJON D'ASTROS Cyrille - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Vincent - JOLY Jonathan - VAN ERP Susan - BRIAND Julie - BARRÉ Charlotte - COMPAGNONE Philippe - FUENTES RODRIGUEZ Tatiana

Absents : ARDUIN Annie

Pouvoir : ARDUIN Annie à DRUJON D'ASTROS Cyrille

Secrétaire de séance : BOISSET André

Objet : SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS, ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES PUBLICS

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal la demande d'aide financière de l'Association ADAF et propose de l'accompagner en lui octroyant une subvention de 2 500.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à octroyer une subvention de 2 500.00 € à l'Association ADAF
Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.



Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS